

FORMULAIRE D'ABONNEMENT 2023

Prénom et nom		Adresse	
Ville et province		Code postal	
Tél. Rés.		Tél.: Cell.:	
Date de naissance		Courriel:	
# membre			

Nouveau membre Renouvellement

Catégories	AVANT le 1 MARS 2023	APRÈS le 1 MARS 2023	Inscrire la somme correspondant à votre choix
Membre 7 jours	1 425 \$	1 525 \$	
Membre "Conjoint" 7 jours	1 125 \$	1 225 \$	
Membre 5 jours (lundi au vendredi)	1 100 \$	1 200 \$	
Membre "Conjoint" 5 jours (lundi au vendredi)	940 \$	1 040 \$	
Membre 4 jours (lundi au jeudi)	990 \$	1 090 \$	
Membre "Conjoint" 4 jours (lundi au jeudi)	850 \$	950 \$	
Membre PM (après 14h)	975 \$	1 075 \$	
Membre Intermédiaire - étudiant 18-24 ans	575 \$	650 \$	Entr. inclus
Membre Intermédiaire - étudiant 17 ans et moins	450 \$	500 \$	Entr. inclus
Membre Junior 10 à 17 ans	325 \$	350 \$	Entr. inclus
Entreposage du sac et nettoyage des bâtons	130 \$	150 \$	
Entrep. Cart à main et sac et nettoyage des bâtons	230 \$	250 \$	
Entrep. Cart à main électrique et sac et nettoyage des bâtons	295 \$	300 \$	
Casier pour la saison (Petit ou grand - Même tarif)	80 \$	90 \$	#
PROMO : Adhésion "OR" Golf Canada. Handicap certifié	12 \$	20 \$	Infos au verso
Sous-total :			
TPS 5% TVQ 9.975% :			- \$
Total - Abonnement (CASE A) :			- \$

x 0,14975

NB: Abonnement valide de l'ouverture au 31 octobre 2022. À partir du 1er novembre 2022, des frais de 15\$ pour le droit de jeu et 10\$ pour la voiturette électrique (si requis) seront perçus à chaque partie au Laurier ou Victoriaville.

Voiturettes électriques - Forfaits disponibles	Tarif annuel - 1 siège	Somme
Voiturettes Élec. 7 jours	675 \$	La voiturette
Voiturettes Élec. 5 jours	575 \$	doit être payée
Voiturettes Élec. 4 jours	540 \$	en même temps
Voiturettes Élec. 3 ven-sam-dim	510 \$	que l'abonnement
Sous-total :		
TPS 5% TVQ 9.975%		
Total - Voit. Électrique (CASE B) :		
SOMME TOTALE DE LA CASE A ET DE LA CASE B :		

x 0,14975

PAIEMENT PAR VERSEMENTS : 50% du montant de l'abonnement (services et du forfait de voiturette (s'il y a lieu) + 25\$ de frais admin, tx incl, doivent être déboursés avant le 1 mars 2023. La somme restante sera étalée entre 2 et 5 versements égaux qui seront débités dans votre compte bancaire.

X _____ X _____
 Club de golf Laurier

Section réservée au Club de golf Laurier

Client créé Client activé dans GG Golf Client facturé

CONDITIONS ET RÈGLEMENTS

POUR TOUS LES TYPES D'ABONNEMENTS

- ❖ Le membre peut réserver ses départs jusqu'à 7 jours à l'avance via le www.gggolf.ca ou en contactant notre préposé aux départs au (819) 364-7861.
- ❖ Chaque membre a droit de jouer jusqu'à 5 rondes de 18 trous au Club de golf Victoriaville, en tout temps, à seulement 35\$, taxes incluses. Si le membre possède un forfait de location annuel de voiturette motorisée, il sera honoré à Victoriaville.
- ❖ Une fois les 5 parties jouées à Victoriaville, le coût sera de 40\$, taxes incluses
- ❖ Un membre qui désire participer à un tournoi local (calcutta ou autres) en dehors de son créneau de membre, devra payer 15\$ tx incl.

ABONNEMENT 7 JOURS

- ❖ Le membre 7 JOURS peut jouer tous les jours en tout temps sauf lors des tournois l'empêchant de jouer.
- ❖ Le membre 7 JOURS bénéficie d'un avantage pour la réservation à l'avance le vendredi par rapport aux autres catégories en raison de la valeur supérieure attribuée aux membres 7 jours.
- ❖ Le membre 7 JOURS bénéficie d'une ristourne de 7 % sur ses achats au-delà de 500\$ (bar/resto/casse-croûte), applicable sur l'abonnement 2024.

ABONNEMENT 5 JOURS

- ❖ Le membre 5 JOURS peut jouer du lundi au vendredi en tout temps sauf lors des tournois l'empêchant de jouer.
- ❖ Un membre 5 jours qui désire disputer une ronde le samedi ou le dimanche, devra déboursier la somme de 30\$, taxes incl. sauf au tournoi d'ouverture, de fermeture et le tournoi du pro où il n'y a pas de frais supplémentaire.
- ❖ Le membre 5 JOURS bénéficie d'une ristourne de 5 % sur ses achats au-delà de 500\$ (bar/resto/casse-croûte), applicable sur l'abonnement 2024.

ABONNEMENT 4 JOURS

- ❖ Le membre 4 JOURS peut jouer du lundi au jeudi en tout temps sauf lors des tournois l'empêchant de jouer.
- ❖ Un membre 4 jours qui désire disputer une ronde lors d'une journée autre que du lundi au jeudi, devra déboursier la somme de 30\$ tx incl., sauf au tournoi d'ouverture et de fermeture et le tournoi du pro où il n'y aura pas de frais supplémentaire.
- ❖ Le membre 4 JOURS bénéficie d'une ristourne de 4 % sur ses achats au-delà de 500\$ (bar/resto/casse-croûte), applicable sur l'abonnement 2024.

ABONNEMENT PM

- ❖ Le membre PM peut jouer tous les jours après 14h.
- ❖ Un membre PM qui désire disputer une ronde avant 14h, devra déboursier la somme de 30\$ taxes incluses sauf au tournoi d'ouverture et de fermeture et le tournoi du pro où il n'y aura pas de frais supplémentaire.
- ❖ Le membre 4 PM bénéficie d'une ristourne de 4 % sur ses achats au-delà de 500\$ (bar/resto/casse-croûte), applicable sur l'abonnement 2024.

POLITIQUE EN CAS DE BLESSURE OU DE MALADIE

❖ Advenant que le membre ne puisse jouer au golf en raison d'une blessure ou de la maladie, le Club émettra un crédit d'un maximum de 50% du montant de l'abonnement. Si l'événement survient après le 15 juillet, le Club évaluera la période restante au 31 octobre évaluera la période restante au 31 octobre et émettra un crédit équivalent à la période restante moins un mois. Le crédit sera applicable la saison suivante lors du renouvellement de l'abonnement. Si le membre ne peut jouer la saison suivante pour la même raison, le Club évaluera la valeur (\$) que représente le crédit et procédera au remboursement. Un billet du médecin devra être présenté à titre de preuve.

ADHÉSION OR - GOLF CANADA

- ❖ Permet l'obtention d'un handicap certifié par Golf Canada. Contribution au développement de nos golfeurs élités.
- ❖ Trousse d'adhésion personnalisée: Identification des bâtons en cas de perte, guide du golfeur, carte de membre et autres avantages.
- ❖ Assurance Golf Canada (2,500\$). remplacement d'équipement, dommages voiturette, bris de vitres (1,000\$)

POLITIQUE DU CHAMP DE PRATIQUE

- ❖ La carte de paniers de balles de pratique est acceptée SEULEMENT au Club où elle a été achetée.
- ❖ La carte de champ de pratique est valide jusqu'à 2 ans après l'achat.

Initiales du membre : _____

PAIEMENTS DÉBIT PRÉAUTORISÉS (DPA) (SANS INTÉRÊT)

- ❖ Le membre peut déterminer le nombre de versements entre 2 et 6.
- ❖ Le 1er versement représente 50% de la somme totale : l'abonnement, le(s) service(s) et la voiturette (s'il y a lieu) + **20\$ de frais administratif**
- ❖ **Le 1er versement sera pris directement dans votre compte NE PAS FAIRE DE CHÈQUE.**
- ❖ Les prélèvements indiqués seront pris directement dans le compte bancaire désigné, aux dates prévues.
- ❖ Un spécimen de chèque doit être remis à moins que vous ayez déjà utilisé ce mode de paiement l'an passé.
- ❖ Le formulaire "ADHÉSION AU DÉBIT PRÉAUTORISÉ (DPA) doit être signé par le demandeur (voir l'administration), si vous avez rempli le formulaire l'année dernière, vous n'avez pas à le remplir de nouveau, mais assurez-vous que les coordonnées bancaires n'ont pas changé.

Nombre de versements : _____		Montant \$\$\$	(Total de la case A et de la case B) : _____	\$
1er versement	1 mars 2023 (+ 25\$ admin. Tx incl.)	_____ \$	50% du montant total, taxes incluses (CASE A + CASE B)	
2e versement	1 avril 2023	_____ \$		
3e versement	1 mai 2023	_____ \$		
4e versement	1 juin 2023	_____ \$		
5e versement	1 juillet 2023	_____ \$		
6e versement	1 août 2023	_____ \$		

Initiales du membre _____